

Renseignements pratiques

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre mais **inscription obligatoire** via :

europa.unistra.fr

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

📍 Salle Alex Weill (5^e étage)
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes, 67000 Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

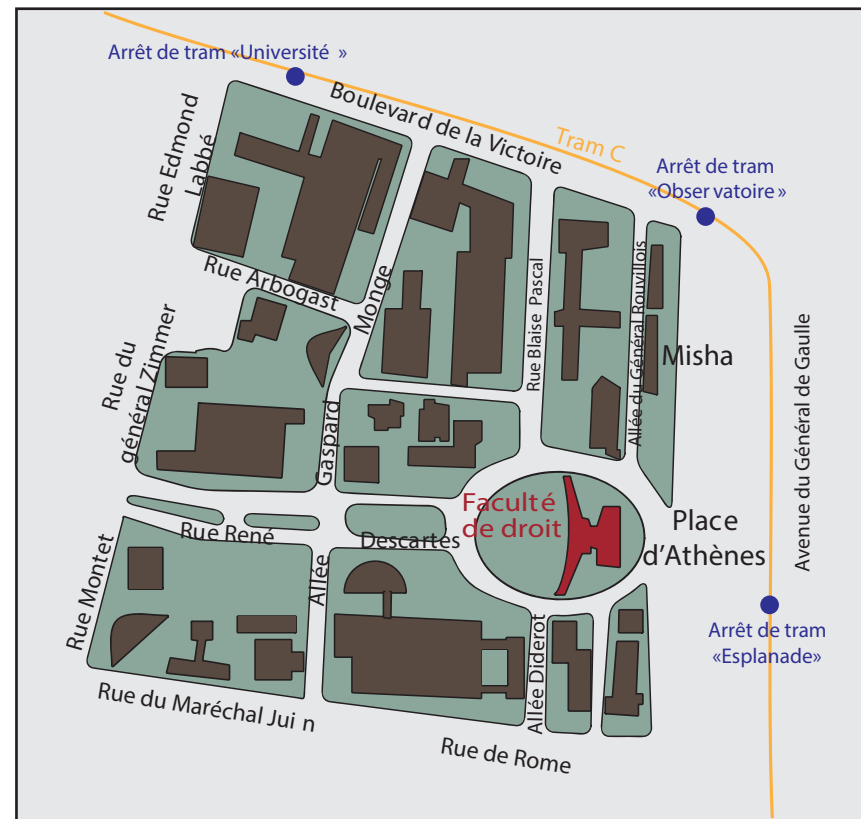
Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

CONTACT

fru6703-contact@unistra.fr



Conception : FRU 6703



Colloque

8 et 9 octobre 2026

Violence(s) et droit pénal

-> Jeudi 8 et vendredi 9 octobre 2026

organisé par le



Centre

de **droit privé fondamental** | CDPF

Université de Strasbourg

en partenariat avec



Faculté

de **droit**, de **sciences politiques** et de **gestion**

Université de Strasbourg

sous la direction scientifique
d'**Alexandre Lucidarme** et **Gaméli Nouwade**

et avec le soutien de la **MIPROF**

JOUR 1 - 8 OCTOBRE - COMPRENDRE LA VIOLENCE

8h30-9h : Accueil des participants

9h-9h45 : Introduction
Allocution de **Nicolas Chiffлот**, Doyen de la Faculté de Droit de Strasbourg
Propos introductifs des organisateurs
Intervention de **Liam Lemoine**, Élève-avocat, lauréat du concours 2026 du Mémorial de Caen

9h45-12h : Regards introductifs - Comprendre la violence : approches croisées

9h45-10h05 : Les origines psychiques de la violence et son destin possible dans l'acte : approche psychopathologique - **Laure Razon**, Maîtresse de conférences HDR en psychopathologie de l'Université de Strasbourg

10h05-10h25 : Violence(s), institutions et usages de la coercition : regards sociologiques sur les pratiques de contrôle - **Jérémie Gauthier**, Maître de conférences en sociologie de l'Université de Strasbourg

Temps d'échanges - Pause

11h-11h20 : Approches criminologiques (critiques et probantes) de la violence : entrer, traverser, sortir - **Nicolas Amadio**, Professeur en sciences sociales et criminologie de l'Université de Strasbourg

11h20-11h40 : L'infra et l'outre-terrorisme à l'épreuve du droit pénal - **Olivier Ginolin**, Anthropologue et Criminologue, assistant spécialisé en prévention des actes de terrorisme (ASPAT) au ministère de la Justice.

11h40-12h : La violence : clef de lecture du droit pénal de la famille contemporain - **Alexandre Lucidarme**, Maître de conférences de l'Université de Strasbourg

Temps d'échanges - Pause déjeuner

14h-15h : Table ronde n°1 - Reconnaître la violence : les angles morts du droit pénal contemporain

14h-14h20 : De l'avatar à l'auteur : les violences immersives à l'épreuve du droit pénal - **Jean-Claude Planque**, Maître de conférences - HDR de l'Université de Lille, chercheur au sein d'Inria Défense et Sécurité

14h20-14h40 : Violence tolérée, violence pénale : ce que les violences gynécologiques et obstétricales révèlent de la notion de violence - **Valentine Picot**, Élève-avocate et Doctorante en droit privé et sciences criminelles de l'Université d'Artois

14h40-15h : Les violences invisibles : l'appréhension pénale des maltraitances intrafamiliales envers les personnes âgées - **Chloé Vuillemin**, Doctorante en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Lorraine

Temps d'échanges - Pause

15h40 - 16h40 : Table ronde n°2 - Définir la violence : un défi pour le droit pénal

15h40-16h : La difficile notion d'incapacité totale de travail - **Jocelyne Leblois-Happe**, Professeure de l'Université de Strasbourg

16h-16h20 : Violence politique et droit pénal : l'infraction politique au prisme des tensions définitionnelles de la violence - **Anaïs Piazza d'Olmo**, Docteure en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Corse

16h20-16h40 : Le noli me tangere fondamental comme critère unifiant de la violence en droit pénal : l'apport du critère ontologique - **Lotfi Latreche**, Docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Paris Nanterre

Temps d'échanges - Esquisse des conclusions

16h40-17h15 : Échanges avec la salle et esquisse des conclusions à tirer de la première journée

JOUR 2 - 9 OCTOBRE - RÉPONDRE À LA VIOLENCE

8h30-9h15 : Accueil des participants et introduction de la seconde journée

9h15-10h15 : Table ronde n°3 - Réprimer la violence : l'adaptation du droit pénal en question

9h15-9h35 : Saisir l'invisible : les défis d'une appréhension pénale du contrôle coercitif - **Salomé Papillon**, Responsable Accès au droit et aide aux victimes de violences sexuelles et sexistes, CIDFF Rhône-Arc Alpin

9h35-9h55 : L'anticipation de la violence : un défi d'adaptation pour le droit pénal - **Alice Roques**, Maîtresse de conférences de l'Université Paris-Est Créteil, Laboratoire de Droit privé (LDP)

9h55-10h15 : La preuve de la violence numérique : un révélateur des contradictions structurelles du droit pénal des résultats - **Khalil Benaida**, Docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université Paris 8 et juriste contentieux au sein de l'ONG Notre Affaire à Tous

Temps d'échanges - Pause

10h50 - 12h10 : Table ronde n°4 - Juger la violence : l'adaptation du traitement judiciaire en question

10h50-11h10 : Le traitement judiciaire des violences des célébrités - **Gaméli Nouwade**, Docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Clermont Auvergne et avocat au barreau de Paris

11h10-11h30 : La victimisation secondaire : une violence pénale indirecte révélatrice des limites de la réponse pénale - **Margaux Camous**, Docteure en droit privé et sciences criminelles de l'Université Clermont Auvergne

11h30-11h50 : La violence dans le procès pénal : victimisation secondaire et liberté de la défense - **Maxime Delacarte**, Avocat pénaliste au barreau de Paris - avocat conseil inscrit à la CPI

11h50-12h10 : Le rôle du journaliste dans les grands procès de violence - **Stéfan L'Hermitte**, Grand reporter au service enquêtes du journal L'Équipe

Temps d'échanges - Pause déjeuner

14h-15h20 : Table ronde n°5 - Au-delà de la répression : quelles réponses à la violence ?

14h-14h20 : Réprimer les violences dans le sport - **Ludivine Richefeu**, Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles de CY Cergy Paris Université

14h20-14h40 : La notion de violence à l'épreuve de la médiation familiale - **Julie Mattiussi**, Maîtresse de conférences de l'Université de Strasbourg et médiatrice familiale

14h40-15h : La justice restaurative : une réponse adaptée aux contentieux de violences ? - **Leïa Boulmedaïs**, Doctorante contractuelle en droit privé et sciences criminelles de l'Université de Lorraine

15h-15h20 : Prévenir les violences : l'exemple de la gestion cantonale des menaces en Suisse - **Raoul Jaccard**, Chef du Service Psychologique de la Police Neuchâteloise et fondateur de la brigade « Menaces et prévention de la violence » (MPV)

Temps d'échanges

15h40-16h : Conférence de clôture - **Roxana Maracineanu**, Ministre des Sports (2018-2022), Secrétaire générale de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)

16h : Clôture officielle du colloque